



# Apprendre l'allemand ou le français

Afin d'apprendre correctement l'allemand ou le français, il est conseillé de suivre un cours de langue. On trouve dans le canton de Berne une vaste offre de cours qui répond à différents besoins.

## Offre

Plusieurs prestataires proposent, dans le canton de Berne, des cours de langue destinés à différents groupes de personnes. Certains sont des sociétés commerciales, d'autres des institutions étatiques ou d'utilité publique. Toute personne qui ne sait pas lire l'alphabet latin ou a des difficultés à lire et à écrire peut suivre un cours d'alphabétisation. Avant de s'inscrire, il est important de s'informer sur les types de cours existants, ainsi que leurs coûts. Pour les mères et leurs enfants, il existe dans de nombreuses communes des cours spéciaux qui aident tant la mère que l'enfant dans l'apprentissage de la langue (cours de français mère-enfant|MuKi-Deutsch). Les antennes d'intégratio nou la commune de domicile informent sur ces offres.

## Niveau linguistique

Pour définir le niveau d'une personne en allemand ou en français, on se réfère souvent au "Cadre européen commun de référence pour les langues - Apprendre, Enseigner, Évaluer (CECR)". La succession des six niveaux linguistiques va de A1 (débutant) à C2 (connaissance parfaite). La plupart des cours de langue sont alignés sur ces niveaux. Les niveaux A1 et A2 correspondent à des connaissances basiques de l'allemand ou du français. Toute personne qui ambitionne de suivre une formation professionnelle reconnue doit, dans la majorité des cas, atteindre le niveau B1 ou B2. Les niveaux C1 et C2 sont destinés aux plus avancés et sont requis pour des études universitaires.

## Certificat de langue

Pour obtenir la naturalisation, un permis de séjour ou d'établissement, la prolongation de celui-ci ou encore le regroupement familial, les personnes immigrées de langue étrangère doivent prouver qu'elles ont acquis des connaissances d'une langue nationale.

## Financement

On doit en principe financer soi-même les cours de langue. Les prix sont très différents et il est donc conseillé de comparer les offres (prix par leçon). Quelques cours sont subventionnés par le canton de Berne ou les communes et sont donc meilleur marché pour les participants.



Kanton Bern  
Canton de Berne

**hallo-bern.ch**  
**salut-berne.ch**

## **Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)**

[www.hallo-bern.ch/fr/langue-et-integration/apprendre-lallemand-ou-le-francais](http://www.hallo-bern.ch/fr/langue-et-integration/apprendre-lallemand-ou-le-francais)

**hallo-bern.ch**

Des informations pour un bon départ au nouveau lieu de domicile  
Langue et intégration / Apprendre l'allemand ou le français